

JARAAF YOUSOU
NDOYE

«IDY ET
IBRAHIMA
FALL ONT ÉTÉ
MARABOUTÉS»

P2

Rewmi
L'EQUILIBRE, NOTRE Credo **QUOTIDIEN**

N° 2783 - VEN 31 JAN - DIM 02 FEV 2020 - ISSN 0850-2447 - PRIX : 100 FCFA

ITALIE

**10 MIGRANTS
SÉNÉGALAIS
REPÊCHÉS**

P3

AUTOROUTE A PEAGE

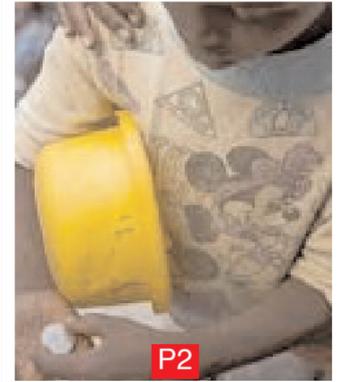
LE PATRONAT **EXIGE** **LA RENÉGOCIATION** **DU CONTRAT**

- *L'Etat du Sénégal n'a pas perçu un seul centime*
- *Les redevances doivent être perçues annuellement*
- *Rendre effectif, dans le nouveau contrat, les 25% dédiés au secteur privé*
- *Aucun Privé national ne détient 1% du contrat*

P4



AFFAIRE
FALLOU DIOP



P2

**LE MAÎTRE
CORANIQUE ET
SON SURVEILLANT
SOUS MANDAT
DE DÉPÔT**

MACKY 2012



P2

**ME MOUSSA
DIOP (AUSSI)
VIRÉ**

Mouvement des Entreprises du Sénégal
meds
Le pari de l'action

Le Mouvement des Entreprises du Sénégal - **MEDS**

organise la 19^e Édition du **Forum du 1^{er} Emploi**

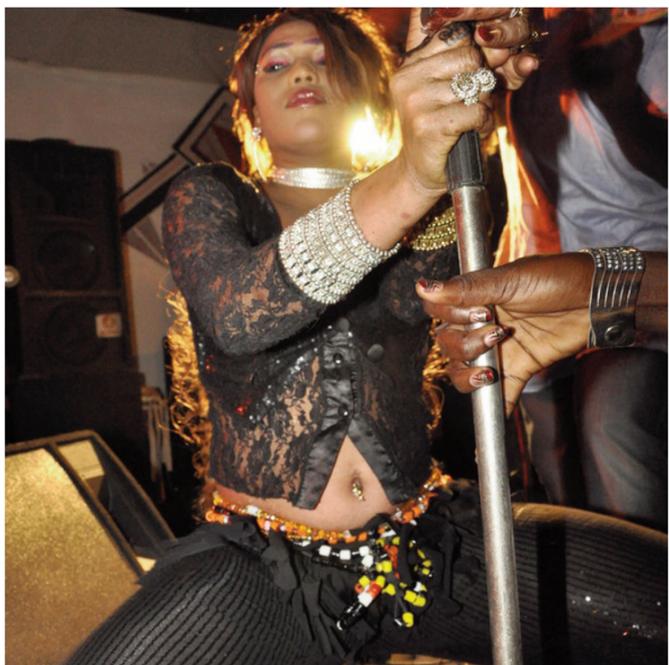
Manifestation placée sous la Présidence Effective
des plus Hautes Autorités Étatique

Les **04** et **05** Février 2020 au **King Fahd Palace Hôtel** à partir de **09H00**



GO!

Oumou Sow essaie de... ressusciter



Bonne danseuse, Oumou Sow a longtemps ravi nos cœurs quand on était enfants. Enfin, J'exagère. Je veux dire dans les années 2009, quoi ! Mais elle n'a jamais su s'arrêter à temps

Ainsi, quand des filles plus jeunes et plus fraîches ont décidé de prendre la relève, Tata Oumou s'est aussitôt reconvertie en chanteuse de « leumbeul », avec des créations bidon, aussi peu digestes que redressage, son fameux tube bidon dont certainement elle n'a pas réussi à vendre 1000 exemplaires.

Mais tant pis, Oumou ne baissera pas les bras. Aujourd'hui, elle concocte un projet avec un gay, l'une des meilleures manières de faire un tour à Rebeuss par ces temps qui courent.

CEBE

10 Sénégalais et 12 femmes enceintes repêchés en Italie

403 migrants, dont une dizaine de Sénégalais, ont été débarqués à l'embarcadere de San Cataldo, à Tarente, en Italie, par l'Ocean Viking, un navire de l'ONG Sos Méditerranée et Medici Senza Frontiere. 216 hommes, 38 femmes et 149 enfants ont été secourus en Méditerranée. Selon le site spécialisé « Info Migrants », repris par Rewmi, une femme qui a subi de graves brûlures de carburant et ses trois enfants, ont été transportés par hélicoptère à Malte. A bord, selon la préfecture de Tarente, il y a également 12 femmes enceintes, 132 mineurs non accompagnés (certains entre 11 et 13 ans) et 20 familles. Ils viennent du Maroc, de Guinée, du Sénégal, du Burkina Faso, du Kenya, du Nigeria, du Mali et de Somalie. Selon les sauveteurs, les 403 migrants ont été sauvés dans cinq opérations nocturnes compliquées par les conditions météorologiques, beaucoup ont été entassés dans de petits bateaux pleins d'eau qui étaient à plusieurs reprises sur le point de se renverser. D'autres, dont des femmes enceintes et des enfants, souffraient d'hypothermie et de mal de mer et, couverts de carburant, se sont rendus à bord d'un canot surpeuplé. Parmi eux, à l'atterrissage, des visages souriants mais éprouvés par la fatigue et la tension. Les agents de santé ont identifié deux cas de tuberculose et quelques cas de brûlures aux hydrocarbures, dus au contact entre l'essence à bord et l'eau de mer...

Affaire Fallou Diop : Le maître coranique et son surveillant sous mandat de dépôt



Après avoir bénéficié de deux retours de parquet, le maître coranique de Rawdou, Serigne Djily Ndiaye, et son assistant Maguette Diop, présumé meurtrier du talibé Fallou Diop, ont été placés, hier jeudi, sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du deuxième cabinet du tribunal de grande instance de Louga. Ils vont donc passer leur première nuit à la maison d'arrêt et de correction de Louga. L'enquête ouverte par le juge d'instruction se poursuit... Pour rappel, Fallou Diop, âgé de 11 ans, a été battu à mort par Maguette Diop (15 ans) pour n'avoir pas tout simplement maîtrisé sa leçon du jour. Le drame s'est produit le dimanche vers 14 heures au village de Rawdou, situé à 20 km de Thié (département de Linguère). Selon une source médicale, le présumé meurtrier a roué de violents coups de bâton son camarade cadet jusqu'à ce que ce dernier perde connaissance. Il le laissa sur place pour aller prendre son déjeuner. C'est à son retour qu'il s'est rendu compte que le talibé Fallou Diop est passé de vie à trépas. Le Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, Ndèye Saly Diop, qui s'est rendu sur les lieux du drame, a promis que l'Etat prendra les dispositions nécessaires pour apporter toute la lumière sur cette affaire. En attendant la clôture de l'enquête, elle invite les responsables des Daara à la vigilance et à la promotion d'un environnement protecteur de nos enfants.

«Idy et Ibrahima Fall ont été maraboutés»

Le silence du président de Rewmi n'est pas fortuit. Jaraaf Youssou Ndoye qui en donne les raisons, fournit une explication mystique. « Idrissa Seck a été marabouté », a révélé le Jaraaf, dans un entretien avec Seneweb. Idy n'est pas le seul homme politique victime de maraboutage. L'ex candidat à la présidentielle de février 2012, Ibrahima Fall, par ailleurs, ancien Ministre des Affaires étrangères, a aussi été marabouté, a confié le chef coutumier. « Le silence de Idrissa Seck ne me dérange pas du tout parce que sa posture actuelle est compréhensible », a déclaré. « Idrissa Seck et Ibrahima Fall ont été maraboutés », révèle le chef coutumier. « Pendant l'élection présidentielle de 2012, j'ai vu ce que des gens ils ont fait contre eux. Ils ont déposé leurs choses mystiques à Fass Mbaou ». « Il faut qu'il aille voir des marabouts pour qu'ils prient pour lui. Ou alors, comme il maîtrise le Coran, qu'il le fasse pour lui-même ». », conseille-t-il à Idy.

ONU: Le mandat de Mankeur prolongé

Mankeur Ndiaye rempile. En effet, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a décidé de renouveler pour une année le contrat de Mankeur Ndiaye qui devait expirer le 29 février 2020. Mankeur a été nommé Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine (RCA) et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) au mois de février 2019. Diplomate de carrière, l'ancien Ministre des Affaires étrangères du Sénégal continue sa mission à l'Onu avec plus de 27 années d'expérience dans ce domaine et dans les affaires internationales.

Un incendie ravage l'usine Valdafrique

Un incendie d'une rare violence s'est déclaré hier, jeudi, tout juste après 13 h, à l'usine Valdafrique, située à Rufisque. On ne connaît pas encore les causes de cet incendie, mais plusieurs secteurs de l'usine ont été touchés. Les flammes n'ont pas épargné le voisinage. Au moins trois maisons sont prises au piège. L'industrie créée en 1942, fabrique des produits d'hygiène et de santé, des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, ainsi que les insecticides avec la marque Yotox.

Un faux policier arrêté

Un faux policier a été arrêté par de vrais policiers. Il a été interpellé au niveau du croisement de Cambéréne. Le Faux flic a été pris en flagrant délit avec de fausses attestations qu'il délivrait à raison de 2000 Fcfa. Il est retenu au commissariat de Pikine en attendant son déferrement.

Un camion tue un conducteur de moto à Pikine



Un camion a percuté un conducteur de moto à Bountou Pikine. Ce dernier est mort sur le coup.

EDITE PAR



Tél : 33 825 02 46 / Fax : 33 825 02 83

Email :

grouppromoconsulting@gmail.com

promoc@orange.sn

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Makhtar NDOUR

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Assane SAMB

astoscane64@yahoo.com

EDITEUR

Cheikh Ba

REDACTEUR EN CHEF ET

DESK POLITIQUE

Mouhamadou BA

minioub@yahoo.fr

CHEF DESK SOCIÉTÉ

ET CHEF D'ÉDITION

Cheikh Moussa SARR

CHEF DESK ÉCONOMIE

Zachari BADJI

GRAND REPORTER

Pape Amadou Gaye

REDACTION CENTRALE

Ngoya NDIAYE - Zachari Badji - Saffelou Diop Pape
Amadou Gaye - Jacques Gamis Mouhamadou Ba
Cheikh Moussa Sarr GEORGES EMMANUEL NDIAYE - KADER DABO

STAGIAIRES

MADA NDIAYE - ANNA THIAW - CHEIKH DIONE

OUSMANE SOW

CORRESPONDANTS

Mama DIEYE *St Louis*Samba Khary Ndiaye *Linguère*Sada Mbodj *Pikine*Djiby Guissé *Rufisque*Alé Lô *Thies*Sidy Thiam *Louga*Papis Niambaly *Kedougou*Mamadou Gueye *Touba*Cheikh Junior *Kaolack*Pape A Gaye *Kaffrine*

INFOGRAPHISTE

IBOU THIAW LAHI

DISTRIBUTION

Promo Consulting - ADP

SERVICE COMMERCIAL

Promo Consulting

33 867 67 00 / 77 782 75 13

IMPRESSION

Africom

PORNOGRAPHIE ET VIOL SUR DES MINEURES DE -13 ANS

Le musicien Daouda Faye léchait les parties intimes des filles

Si en rendant sa décision le 4 février prochain, le tribunal suit le parquetier dans son réquisitoire, le musicien Daouda Faye risque de passer 10 longues années en prison. Il a comparu à la barre de cette juridiction pour viol, pédophilie sur des mineures de moins de 13 ans, détournement de mineure, collecte illicite de données personnelles et pornographie infantile.

10 ans de prison ferme, c'est la peine que risque le musicien Daouda Faye. Agé de 68 ans, divorcé et père d'une fille de 15 ans, il a comparu, hier, à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar pour viol, pédophilie sur des mineures de moins de 13 ans, détournement de mineure, collecte illicite de données personnelles et pornographie infantile. S'agissant des faits, ils se sont déroulés dans le village de Niague. Ce vieil artiste qui avait l'habitude de recevoir ses fans, a eu malheureusement l'idée d'avoir des rapports sexuels avec deux mineures et de filmer leurs ébats. Le jour des faits, alors que les deux fillettes âgées respectivement de 11 ans et 12 ans étaient venues rendre visite à leur idole, l'une d'entre avait pris



le portable du musicien et regardé des vidéos pornographiques que ce dernier avait stockées dedans. C'est ainsi qu'il en a profité pour abuser de l'autre fille. De peur d'être dénoncé, le mis en cause a remis de l'argent aux filles avant de leur dire de revenir à chaque fois que le besoin se fait sentir. Ce que les filles ont appliqué sans problème. Un autre jour, alors que le musicien léchait les parties intimes de l'une des filles, l'autre filmait la scène. Pis, Daouda se permettait de doigter la mineure. Sachant qu'il ne peut pas donner tout le temps de l'argent aux filles, il a menacé de diffuser les

vidéos et les images sur facebook si jamais elles divulguent leur secret. Ainsi, les filles étaient-elles à sa merci.

Il risque 10 ans de prison ferme

Fatiguées des agissements du mis en cause, les filles en ont parlé à un auxiliaire de la gendarmerie qui habitait dans le même village qu'elles. Sans perdre de temps, le pandore saisit ses supérieurs qui ont procédé à l'arrestation de Daouda Faye. Soumis au feu roulant des questions, il a reconnu sans ambages les faits. Mais, précise-t-il, il n'a jamais eu de rapports sexuels avec les

filles. « Je léchais ses parties intimes pendant que sa copine nous filmait. C'est elle qui a pris l'initiative de nous filmer. Mon seul tort c'est d'avoir gardé les vidéos, mais je ne les ai jamais menacées. Je ne me rappelle pas du nombre de fois qu'elles sont venues chez moi », a-t-il soutenu. Invité à faire son réquisitoire, le parquet a commencé par poser des questions au prévenu. "Qu'allais-tu ressentir si on avait fait des choses pareilles à fille ?", a-t-il lancé. "Je serais très peiné. Je suis prêt à accepter la peine qui me sera infligée. Je regrette et je ne cesserai jamais de regretter mon acte", a-t-il rétorqué. Malgré cela, le parquetier a requis à son encontre 10 ans de prison ferme. Selon lui, cette peine est même insuffisante pour

réprimer le comportement du mis en cause. " Il est dangereux de laisser des individus comme Daouda Faye circuler dans la société", a dit le maître des poursuites. Pour sa part, Me Tafsir Abdou Sy, de la défense, a sollicité une application bienveillante de la loi pour son client. « Il y a des constances dans ce dossier. Dès le départ, mon client a plaidé coupable. Il regrette tout ce qu'il a fait. Mais il y a des termes qu'il n'a pas compris. Dans ce dossier, rien ne démontre l'âge des filles. On ne peut pas se lever et dire que l'une des filles a 11 ans et l'autre 12 ans », a plaidé la robe noire. L'affaire a été mise en délibéré pour jugement devant être rendu le 4 février prochain.

CHEIKH MOUSSA SARR

PROMOTION DES FEMMES ET DES FILLES Un projet pour l'égalité entre les sexes mis sur place

Le Réseau Siggil Jigéen et Energy 4 Impact ont tenu un atelier de partage du plan d'action AN 2 de la campagne Deliver for Good Senegal. Ledit programme entend réunir la Société civile par l'engagement commun de modifier le discours sur les filles et les femmes, et d'encourager des actions concrètes pour la mise en œuvre des ODD au Sénégal.

Pour rassembler divers intervenants en vue de faire progresser l'égalité entre les sexes et l'atteinte des Objectifs du Développement durable (ODD), le Réseau Siggil Jigéen et Energy 4 Impact ont tenu un atelier de partage du plan d'action AN 2 de la campagne Deliver for Good Senegal. Selon la présidente du Réseau Siggil Jigéen, Safiatou Diop, cette campagne est une initiative mondiale qui applique une perspective genre aux Objectifs de Développement durable (ODD). « Elle promeut 12 investissements critiques, politiques, programmatiques et financiers - chez les filles et les femmes-, générant des retombées élevées pour elles et pour les sociétés dans les décennies à venir. Deliver for Good est entré en 2019 dans une nouvelle phase de travail et a lancé des campagnes nationales de plaidoyer avec des partenaires d'exécution dans 2 des pays cibles : le Sénégal et le Kenya. Notre pays entame ainsi la 2ème année de mise en œuvre », fait-elle savoir. Et de renchérir : « Notre campagne s'intègre bien dans les priorités nationales. En effet, le Sénégal a élaboré un cadre de référence de la politique économique et sociale, à savoir le Plan Sénégal Emergent (PSE), dont les orientations stratégiques sont en parfaite adéquation avec les priorités de l'agenda mondial de développement durable ». A l'en croire, Deliver for Good est une campagne pluriannuelle de plaidoyer qui vise à rassembler divers intervenants en vue de faire progresser l'égalité entre les sexes et l'atteinte des Objectifs du Développement durable (ODD). « Au Sénégal les ODD 3, 4 et 7 sont ciblés à travers les trois domaines prioritaires que sont la Santé, l'Éducation et l'Accès aux ressources, avec un focus sur l'Énergie », renseigne-t-elle. La présidente du Réseau Siggil Jigéen rappelle que pendant la 1ère année de campagne, les efforts ont été centrés sur la mise en place d'une solide coalition avec plusieurs temps forts, allant de la réunion initiale d'harmonisation au lancement national de la Campagne, et à la participation aux Conférences Internationales telles que Women Deliver 2019. « Ces événements ont ainsi permis d'impliquer les partenaires et alliés dans le travail autour de la campagne Deliver for Good et resserré les liens existants entre eux. La première année aura également permis d'affiner progressivement les objectifs de plaidoyer et de faire connaître la campagne dans le pays jusqu'au plus haut niveau institutionnel », fait-elle savoir. Safiatou Diop est d'avis que le Gouvernement et la Société civile doivent travailler ensemble et bâtir un partenariat dynamique et fort. « La société civile a compris le rôle qui lui incombe pour faire prendre conscience des objectifs universels, en les situant dans leur contexte local. A cet effet, il y a un fort consensus sur la nécessité de l'implication et la responsabilisation des femmes et les jeunes filles dans la mise en œuvre des ODD », dit-elle.

NGOYA NDIAYE

GADAYE

Un homme poignardé par des agresseurs



Un homme d'une trentaine d'années a été poignardé par une bande de jeunes agresseurs armés. Les faits ont eu lieu mardi dernier, aux alentours de 20 heures, à la cité Gadaye.

La série d'agressions se poursuit dans la banlieue. Après Ndioba Laye Seck, tuée suite à une agression à Pikine, un autre jeune a frôlé la mort au moment où il s'appropriait à sortir de sa maison. Agé d'une trentaine d'années, il a

été poignardé par une bande de jeunes agresseurs armés. Tout a commencé lorsqu'il a entendu un bruit assourdissant à la porte de son domicile. Pour s'informer, il ouvre la porte et reçoit un violent coup de poignard à la tête et un autre au bras. Il titube, tombe et s'évanouit, ayant avoir perdu beaucoup de sang. Il a été évacué par les membres de sa famille et des voisins. Ses agresseurs ont pris la poudre d'escampette après avoir commis leur forfait. Selon des sources proches de la vic-

time, ses poches ont été vidées et ses téléphones portables emportés. Il a été admis aux urgences de l'hôpital le plus proche où il a été soigné. « Nous remercions les agents de santé. Le personnel s'est occupé de nous dès notre arrivée », martèle le frère de la victime, satisfait du travail des soigneurs de l'hôpital. La victime qui était un maçon, a passé plus de 48 heures à l'hôpital avant de sortir. Certaines parmi les personnes interrogées dénoncent l'absence de patrouilles des forces de sécurité dans les quartiers précaires où résident des habitants sans aucun moyen de se défendre. Par contre, d'autres qui se montrent reconnaissants, saluent les efforts qui sont en train d'être faits par la police pour veiller à la sécurité des populations et de leurs biens, surtout au niveau de la banlieue, notamment dans certains quartiers enclavés comme Gadaye. Et sur place, on nous renseigne que les agresseurs sont toujours en cavale, mais les recherches se poursuivent. Rappelons que beaucoup de cas d'agressions et de vols ont été enregistrés ces derniers temps. Un gang composé de Nigériens qui utilisaient l'internet pour escroquer les populations, a été démantelé ; une dame, enceinte de six mois, a été sauvagement tuée, etc.

SADA MBODJ

AU-DELÀ DES FAITS

OUVERTURE DE LA CHASSE AUX SORCIÈRES À L'APR

Moustapha Diakhaté surveillé comme un terroriste



La création du courant « Manko Taxawu sunu Apr », a été la goutte d'eau de trop ayant occasionné son expulsion de l'Alliance pour la République par une commission ou conseil de discipline qui rappelle la (Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei), tellement son activation a été inattendue. En réalité, le feu couvait sous la cendre depuis longtemps. Entre

Diakhaté et Macky, rien n'allait plus. Et cette fois-ci, les capacités de médiation de Marième Fall Sall n'y ont rien pu. D'ailleurs, la Première Dame fait de moins en moins parler d'elle. Qu'à cela ne tienne, depuis quelques jours, les déclarations des apéristes se multiplient pour dire qu'ils connaissent ceux qui fricotent avec l'ancien Directeur de cabinet du Président. Imam Mbaye Niang a été de ceux-là.

L'ancien Ministre de la Jeunesse qui l'a remplacé à ce poste a laissé entendre que ces derniers sont bien repérés et connus du Président qui pourrait aussi les expulser un jour.

Et il est loin d'être le seul dans ce qui ressemble, à bien des égards, à du maccarthysme à la sénégalaise. Aujourd'hui, ceux qui seront identifiés comme étant en relations politiques, affectives ou simplement humaines avec Moustapha, seront fichés et pourraient être taxés d'activités subversives destinées à déstabiliser l'Apr. La chasse aux sorcières est ouverte à l'Apr.

La réalité est que l'ancien Président du Groupe parlementaire est surveillé comme un présumé terroriste. Estampillé la terreur du parti, il a été, jusqu'ici, en dehors du tonitruant Moustapha Cissé Lô, le seul à oser défier ainsi ouvertement Macky. Le responsable en chef du parti voit en l'attitude de Moustapha une visée contre sa propre personne. C'est pourquoi, à la guerre comme à la guerre, ses moindres déplacements sont surveillés ainsi que ses coups de téléphone, ses emails, sa page Facebook, etc.

Il est traqué, surveillé, filé, contrôlé. Le but poursuivi, ici, c'est de tuer dans l'œil toute velléité de rébellion dans l'Apr à

travers ce courant.

Macky reste sur ses gardes et prend très au sérieux "la menace Diakhaté". Car, ce dernier, même s'il n'a pas de base solide connue, est très fort dans l'agitation, la communication et la mobilisation politique. C'est un redoutable homme politique, formé à la bonne école. Par conséquent, il est plus craint qu'on ne le dit.

En tout état de cause, la mise en place de son courant symbolise la première cassure réelle dans l'Apr. Va-t-il, un jour, en faire un parti ? Va-t-il mener la bataille en interne jusqu'à en disputer la

légitimité du contrôle du secrétariat général ? C'est à lui de répondre à cette question. Mais pour le moment, il se considère, toujours, comme un membre du parti et entend poursuivre son œuvre. Mais, sa démarche n'est pas sans danger pour toute personne qui, comme Mbaye Ndiaye et Cissé Lô, garde un petit brin de sympathie et de considération pour Moustapha. Le maccarthysme version Apr aura pour conséquence la neutralisation de beaucoup de responsables ou militants qui seront indexés, à tort ou à raison. Et la purge ne va pas tarder.

ASSANE SAMB

SA MARCHÉ AUTORISÉE PAR LE PREFET Ñoo lank appelle à une mobilisation générale

La marche de « Ñoo lank » de ce vendredi, 31 janvier 2020, a été autorisée par le préfet de Dakar. Le Collectif qui proteste contre la hausse du prix de l'électricité et le maintien de Guy Marius Sagna en prison, appelle à une mobilisation générale.

Il n'y aura pas de bras de fer entre manifestants et forces de l'ordre ce vendredi, 31 janvier 2020. Pour cause, la manifestation du collectif "Ñoo lank" a été autorisée par le préfet de Dakar. En conférence de presse hier, les membres dudit collectif ont décidé de changer d'itinéraire. La marche, prévue dans l'après-midi, partira de l'Université Cheikh Anta Diop pour se terminer au rond-point de la poste de Médina. Fadel Barro et ses camarades appellent ainsi à une forte mobilisation pour mettre davantage la pression sur l'Etat du Sénégal afin qu'il libère « l'otage » Guy Marius Sagna. « Nous devons nous lever pour sortir le Jamar Guy Marius Sagna des geôles de ce régime oppresseur. Son arrestation est orchestrée par le magistrat instructeur Samba Sall, le ministre de la Justice Malick Sall et le Président de la République Macky Sall », accuse avec virulence Fadel Barro. Pour lui, le Sénégal a besoin de jeunes comme Guy Marius Sagna, dans le contexte actuel marqué par la volonté du régime de Macky Sall de faire payer aux Sénégalais la gestion catastrophique des ressources de notre pays à travers des hausses de prix tous azimuts. Poursuivant, Fadel Barro invite les compatriotes qui ne peuvent pas se déplacer pour prendre part à la marche, de signifier par un port de brassard rouge leur soutien et leur solidarité pour la libération de Guy Marius Sagna et contre la hausse du prix de l'électricité. Aux chauffeurs de taxi, clando, bus et autres moyens de transport en commun, il leur demande de manifester leur solidarité par des Klaxons au rassemblement.

Nouvelle demande de liberté provisoire pour Guy sur la table du juge Les avocats de la Guy Marius Sagna, seul activiste en prison, ne lâchent du lest. Ils poursuivent la bataille judiciaire pour obtenir sa libération. Un de ses avocats, Me Moussa Sarr, a déposé hier, sur la table du 1er cabinet d'instruction du Tribunal de grande instance hors classe de Dakar, une nouvelle requête pour Guy Marius aux fins de mise en liberté provisoire. Toutes les demandes de mise en liberté provisoire qu'ils ont formulées jusqu'ici, ont été rejetées. Cette nouvelle requête intervient au moment où les défenseurs des droits humains ont rejoint dans le combat les membres du mouvement « Ñoo Lank ». D'ailleurs, une plainte contre l'Etat du Sénégal devant la Cour de justice de la CEDEAO est annoncée. Il faut rappeler que l'activiste Guy Marius Sagna a été arrêté et placé sous mandat de dépôt le 29 novembre 2019, lors d'une manifestation contre la hausse du prix de l'électricité organisée devant les grilles du palais présidentiel. Au départ, il avait été arrêté avec 10 autres personnes, dont le professeur Babacar Diop et des étudiants. Ils seront, par la suite, tous libérés. Guy Marius Sagna est inculpé pour rébellion, provocation à un attroupement et participation à une manifestation interdite.

CHEIKH DIONE (STAGIAIRE)

MACKY2012

Me Moussa Diop (aussi) viré

Me Moussa Diop, qui avait annoncé l'exclusion d'Adji Mergane Kanouté et de Moustapha Diagne de Macky2012, a été viré, à son tour, de son poste de coordonnateur de ladite coalition.

Avis de tempête sur le navire amiral de « Macky2012 ! » Ses cales sont vides, ses capitaines ne cessent d'échanger des coups bas et sa figure de proue, Macky Sall, observe, impuissant, le naufrage. La réplique n'a pas tardé. 24 heures après avoir annoncé l'exclusion d'Adji Mergane Kanouté et de Moustapha Diagne, tous deux responsables de la Coalition « Macky2012 », Me Moussa Diop a subi le même sort que ses camarades. Le Directeur général de Dakar Dem Dikk et président du parti AG-Jotna Diop, vient d'être suspendu de son poste de coordonnateur de Macky2012. Les leaders qui se réclament de ladite coalition en ont décidé ainsi après avoir statué ce jeudi sur son cas.

Les leaders de Macky2012 ont déploré les « agissements de Me Moussa Diop et informé l'opinion qu'ils ne sont liés ni de près ni de loin à l'exclusion d'éminents membres de ladite coalition, en l'occurrence l'honorable députée Mme Adji Mergane Kanouté, vice-coordonnatrice de la coalition et de Moustapha Diagne, président de Synergie républicaine. Ce dernier a été désigné nouveau coordonnateur de ladite coalition jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau. Pour rappel, la Conférence souve-



raine des leaders de la coalition « Macky2012 » a décidé, à la majorité de ses membres présents, de prononcer l'exclusion de Mme Adji Mergane Kanouté et de Mouhamadou Moustapha Diagne.

Adji Mergane qui occupait le poste de vice-coordonnatrice de Macky2012, a été remplacé par Fatoumata Diop. Mais cette exclusion est loin d'ébranler les concernés. Adji Mergane qui a mis en place l'Initiative pour la Refondation de Macky 2012 (Irm2012), parle de « décision ridicule ».

Mouhamadou Moustapha Diagne estime que cette exclusion est nulle et non avenue dans la mesure où Macky2012 est une coalition construite et constituée par Macky Sall.

M. BA

AUTOROUTE A PEAGE

Le Patronat exige la renégociation du contrat

Le 23 janvier dernier, lors d'une cérémonie de présentation de vœux, le Directeur général de Senac SA, Xavier Idier, a exclu toute idée de renégociation du contrat de concession de l'autoroute à péage le liant à l'Etat du Sénégal. Cette position affichée par le concessionnaire aux allures de surenchères, sur fond de menace à peine voilée, a fait réagir le Patronat national. Par la voix du Président du Meds, Mr Mbagnick Diop, le Patronat sénégalais sonne la riposte et demande à l'Etat du Sénégal de renégocier le contrat de concession de l'autoroute à péage. Dans cet entretien exclusif accordé à Rewmi Quotidien, le Président du Meds met les points sur les i.



Le Président Macky Sall a voyagé avec le Patronat en Allemagne pour participer au Forum économique de Berlin. A votre retour, on n'a pas entendu le Patronat réagir à la sortie du Dg de Senac SA sur le contrat de concession de l'autoroute à péage le liant à l'Etat du Sénégal. Qu'en pensez-vous ?

Tout d'abord, le Patronat s'offusque de la sortie du Directeur général de Senac SA. Sur la forme, je trouve le discours discourtois, inapproprié, à la limite insolent. Il ne peut pas se permettre de donner des leçons à

l'Etat du Sénégal et au-delà à nous-même, secteur privé. Dire que le contrat de concession de l'autoroute à péage liant Senac SA à l'Etat du Sénégal ne sera pas renégocié au motif qu'il n'y a pas une clause qui le permet, est inexact. Dans le fond, Senac n'a jamais respecté les termes dudit contrat. Lequel, dans le fond, il est clairement stipulé que le Privé national devrait être attributaire de 25% du contrat initial. Ce qu'ils n'ont jamais respecté. Aucun Privé national ne détient même 1% dudit

contrat. Le véritable scandale, je vous le dis, jusqu'à ce jour, l'Etat du Sénégal n'a pas perçu un seul centime des redevances de l'autoroute à péage.

Et Pourquoi ?

Parce que tout simplement Senac a verrouillé le contrat dès le départ en versant sur un compte séquestre, la part des redevances dues à l'Etat du Sénégal pour une durée de 15 ans. Ce qui est inouï ! Senac exploite une autoroute, verrouille le contrat et puis vous dit : circulez, il n'y a rien à voir, il n'y a rien à dire, attendez 15 ans pour percevoir votre dû.

Aujourd'hui, quelles sont les exigences du secteur privé national

Aujourd'hui, le Secteur privé, par ma voix, demande officiellement au Gouvernement du

« L'Etat du Sénégal n'a pas perçu un seul centime des redevances de l'autoroute à péage »

Sénégal, de renégocier le contrat de concession de l'autoroute à péage le liant à Senac SA. Dans cette même dynamique, nous demandons à l'Etat de promulguer la loi qui oblige les investisseurs étrangers à s'associer à des privés nationaux. Il faut aussi intégrer, dans le nouveau contrat, l'effectivité des 25% dédiés au secteur privé national.

Dans la renégociation, l'Etat doit désormais percevoir ses redevances annuellement et non pas d'ici à 15 ans, comme stipulé dans le contrat en cours. Il faut également revoir la durée du

contrat d'exploitation de l'autoroute à péage à la baisse.

Le Patronat national peut-il rivaliser avec le secteur privé étranger ?

Le secteur privé national a des champions capables de rivaliser avec des multinationales. Mais nous devons nous mettre ensemble, sous forme de consortium, pour concourir dans les grands projets de l'Etat. Je pense que le Président de la République a compris que son secteur privé a besoin de l'appui et de l'accompagnement de l'Etat, d'avoir la possibilité de rivaliser avec les entreprises étrangères qui s'implantent au Sénégal. Au-delà du Sénégal, nous sommes prêts à aller concourir dans la sous-région et même chez nos autres parte-

naires des grands pays africains. L'exemple du Maroc est là. Il y a également l'Afrique du Sud, l'Ile Maurice, entre autres grands pays africains qui se développent économiquement hors de leurs territoires.

Aujourd'hui, le Patronat a compris qu'avec une loi qui oblige les entreprises étrangères à s'associer avec des entreprises locales, pourra réaliser de grands projets et programmes sous forme de co-investissements, de transferts de technologies, de cotraitance et de joint-ventures.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR M. BA

PONT DE FOUNDIOUGNE ET PORT DE NDAKHONGA

Les ouvrages réceptionnés en mars 2021

Les Ministres des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement et celui des Pêches et de l'Economie maritime, ont conjointement visité hier les travaux de construction du pont de Foundiougne et des infrastructures portuaires de Ndakhonga.

« Nous espérons, avec le travail sérieux et technique effectué avec beaucoup d'intelligence et d'harmonisation, réceptionner ce pont en mars 2021 », a déclaré Me Oumar Youm, Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement. Il effectué, en compagnie du Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, Alioune Ndoye, une visite de chantiers des travaux de construction du pont de Foundiougne et des infrastructures portuaires de Ndakhonga. Ce pont, long près de 1300 m, d'après Me Youm, remplacera ce bac vétuste causant beaucoup de problèmes de confort et de lenteur. Il est la solution véritable qui permet d'améliorer la mobilité dans cette zone particulièrement enclavée. A l'en croire, cette infrastructure va améliorer la fluidité, la circulation des personnes et des biens, mais aussi impacter



positivement sur l'intégration du Sénégal dans la sous-région. A partir de Foundiougne, on peut faire des raccourcis pour aller en Gambie. « Nous sommes déjà à plus de 50% d'exécution des travaux dans une zone où les difficultés ne manquent pas, mais l'entreprise tient à apporter des solutions durables dans ce chantier », a-t-il informé. Parmi les difficultés, on peut noter

la protection des appuis de travées navigables contre le choc des navires d'un tonnage pouvant atteindre 12000 tonnes, la présence de sol compressible sur 20 m d'épaisseur entre la culée C1 et la route existante, et l'assurance de la navigabilité du fleuve au cours des travaux. Pour sa part, Alioune Ndoye, Ministre des Pêches et de l'Economie maritimes, a souligné qu'ils

ont observé une avancée sur travaux des terminaux pour les hydrocarbures. Sur ce, il a souligné que le dragage du port de Ndakhonga a été réalisé à ce jour. « Le souci c'était d'assurer la navigabilité sur ce fleuve et ce sont ces questions techniques que nous sommes en train de voir. Des solutions sont déjà apportées par les équipes compétentes et il restera la mise en œuvre », a-t-il expliqué, tout en ajoutant que ce sont ces investissements colossaux qui peuvent booster le Sénégal. S'agissant de l'ouverture du port, Alioune Ndoye dira que c'est le même échéancier avec la réception du pont. On parle de mars 2021. Les deux ouvrages devraient être livrés aux populations en même temps. Pour lui, dans les jours à venir, des mesures seront prises pour des tests de navigabilité. Une fois les deux ouvrages achevés, cette zone prendra vie de façon exponentielle. Après avoir visités le nouveau chenal d'accès de la gare maritime et le chantier de construction du terminal pétrolier de Ndakhonga, les deux ministres ont assisté à la présentation du projet de construction du pont de Foundiougne et la solution apportée à la cohabitation entre le pont et la circulation maritime.

ZACHARI BADJI

LUTTE CONTRE L'EXTREMISME RELIGIEUX

Les pays membres de l'OCI en conclave à Dakar



En prélude à la 4e édition du forum des organisations de la Société civile des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui se tiendra du 05 au 06 mars prochain, les organisateurs ont tenu une conférence de presse. L'objectif de ces pays membres est de conjuguer leurs efforts, d'échanger leurs expériences et de mutualiser leurs forces pour éradiquer l'extrémisme, la division, la pauvreté et l'ignorance.

Les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) unissent leurs forces pour faire face aux fléaux qui gangrèment leurs sociétés et menacent dangereusement la paix et la sécurité dans le monde. C'est ainsi que ces pays vont tenir, à Dakar, la 4e édition du forum des

organisations de la Société civile des pays membres de l'OCI. Selon le porte-parole de ladite structure, Bamba Ndiaye, dans un monde dominé par des conflits multiples, guerres fratricides, attaques terroristes, catastrophes naturelles, tentatives de division des membres de la Oumma, les organisations de la Société civile des pays membres de l'OCI ont décidé de mettre sur pied un cadre d'échange, de réflexion et d'action en vue de relever ces multiples défis. « La tenue du forum international des organisations de la Société civile des pays membres de l'OCI entre dans le cadre d'une action concertée de ces structures appartenant aux différents pays membres de l'organisation de la coopération islamique », dit-il. Et de renchérir : « Après les deux premières éditions tenues au Caire et la troisième qui s'est déroulée à Bagdad, en Iraq, les organisateurs ont porté leur choix sur Dakar, sous le thème: « Rôle des organisations de la Société civile pour l'unité de la Oumma et la protection de ses institutions ».

Pour Bamba Ndiaye, le choix du Sénégal est justifié par sa stabilité. « En effet, la Oumma islamique est confrontée aux défis de l'extrémisme, de la division, de la pauvreté et de l'ignorance. Ainsi, ces organisations ont décidé de conjuguer leurs efforts, d'échanger des expériences et de mutualiser leurs forces pour éradiquer définitivement ces fléaux qui gangrèment nos sociétés et menacent dangereusement la paix et la sécurité dans le monde », fait-il savoir. A l'en croire, ce forum est un appel à toutes les forces vives de la Oumma de se dresser devant les forces maléfiques qui tentent insidieusement d'approfondir les disparités et divergences qui minent le monde musulman. C'est aussi une invite à l'unité, au partage et à la solidarité», indique-t-il.

NGOYA NDIAYE

CORONAVIRUS

L'OMS décrète l'urgence internationale

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décrété jeudi que l'épidémie du nouveau coronavirus constitue "une urgence de santé publique de portée internationale". Elle a néanmoins estimé qu'il n'y avait pas lieu de limiter voyages, mouvements de populations ou échanges commerciaux.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié, jeudi 30 janvier, l'épidémie de coronavirus 2019-nCov, apparue dans la ville de Wuhan, en Chine, « d'urgence de santé publique de portée internationale ». Le bilan de l'épidémie de pneumonie virale s'est alourdi à 170 morts jeudi en Chine, après un bond sans précédent du nombre quotidien de décès. La France s'apprête, dans le sillage des Américains et des Japonais, à évacuer ses ressortissants de Wuhan, ville coupée du monde depuis une semaine. L'Italie a de son côté annoncé la suspension de tous les vols « de et vers » la Chine par la voix de son premier ministre, Giuseppe Conte, jeudi soir.

« Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...). Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Dans le même temps, le directeur a estimé qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine. « L'OMS ne recommande pas de restreindre les voyages, les échanges commerciaux et les mouvements [de population], et s'oppose même à toute restriction aux voyages », a-t-il déclaré.

170 morts du coronavirus au 30 janvier 2020

Les autorités chinoises ont fait état jeudi de 38 décès durant les dernières vingt-quatre heures, ce qui constitue la plus forte progression quotidienne depuis le début de l'épidémie en décembre, portant le bilan à 170 morts. Par ailleurs, un sixième cas d'infection au coronavirus a été détecté, jeudi, en France : il s'agit d'un médecin qui a été contaminé

dans l'Hexagone par une personne ensuite rentrée en Asie, où elle a déclaré la maladie, a indiqué le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, lors d'une conférence de presse.

Quelque deux cents Français doivent également arriver de Wuhan, vendredi matin, et seront mis à l'isolement pendant quatorze jours dans un centre de vacances à Carry-le-Rouet, près de Marseille (Bouches-du-Rhône). « Ils pourront sortir dehors, dans l'enceinte du centre », a déclaré le préfet de la région PACA, Pierre Dartout, lors d'une conférence de presse, précisant qu'« ils prendront les équipements nécessaires pour se protéger et protéger les autres, par exemple des masques ».

Nombre de patients plus important que le SRAS. Le nombre de patients contaminés a grimpé à environ 7 700 en Chine continentale (hors Hongkong), dépassant désormais largement celui (5 327) de personnes infectées par le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2002-2003.

Wuhan, métropole du centre de la Chine d'où est partie l'épidémie, est coupé du monde depuis une semaine, comme la quasi-totalité de la province environnante du Hubei. Alors que ce cordon sanitaire imposé le 23 février interdit à quelque 56 millions d'habitants de quitter la région, les États-Unis et le Japon ont évacué mercredi une partie de leurs ressortissants. Un deuxième avion américain est attendu dans les prochains jours. C'est à présent au tour de Paris : un premier avion français est parti dans la nuit de mercredi à jeudi à destination de Wuhan, selon des sources concordantes. Selon une source proche du dossier, l'avion devrait revenir vendredi avec 250 personnes, mais l'aéroport d'arrivée, l'horaire et le lieu de la quarantaine de quatorze jours ne sont pas encore définis et évolueront « en fonction de la situation sur place ». Un second vol est prévu « plus tard dans la semaine », selon la Commission européenne, pour rapatrier d'autres Français et des ressortissants d'autres pays européens.

LE MONDE

TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Trésor signe une "charte de partenariat" avec les mairies et départements



La Direction générale de la comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) a annoncé, dans un communiqué, avoir signé une "charte de partenariat" avec les mairies et les conseils départementaux. Cela s'est fait dans le but de faciliter la "territorialisation effective des politiques publiques".

"Cette charte trouve toute son importance dans le contexte actuel marqué par l'Acte III de la décentralisation et l'harmonisation des finances publiques au niveau communautaire, d'une part, et d'autre part, la volonté des pouvoirs publics de procéder à une territorialisation effective des politiques publiques", a fait savoir la DGCPT. Selon le communiqué, l'accord a été signé mercredi par le Directeur général de la comptabilité publique et du Trésor, Cheikh Tidiane Diop, et les dirigeants de l'Association des départements du Sénégal (ADS) et de l'Association des maires du Sénégal (AMS). Les trois parties veulent "organiser [leurs] relations", en plus de "définir les engagements réciproques et fixer les mécanismes d'évaluation de [la] mise en œuvre" de la charte. "Bref, la signature de cette charte est un levier de renforcement des relations entre les ordonnateurs et les receveurs des collectivités territoriales", résume la même source.

La "charte de partenariat" permettra à la DGCPT, à l'ADS et à l'AMS d'"instaurer un dialogue permanent et une collaboration de tous les jours". En plus de cela, il favorisera également l'"amélioration considérable des relations entre les ordonnateurs et les comptables, ce qui (...) contribuera à la bonne exécution des projets locaux", a affirmé M. Diop dans le communiqué.

Selon la source, ce dernier a solennellement invité les comptables du Trésor à signer avec les ordonnateurs des collectivités de leurs zones de compétence, les chartes locales de partenariat et de veiller au respect scrupuleux des engagements qui s'y rapportent". M. Diop s'est engagé à prendre toutes les dispositions nécessaires pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement et a demandé au directeur du secteur public local de "rester à l'écoute des élus et d'assurer une bonne prise en charge de leurs préoccupations". Adama Diouf, le président de l'ADS, a pour sa part invité les parties concernées par la charte à "dialoguer pour trouver des solutions aux éventuelles contraintes qui seront identifiées" dans la gestion des collectivités territoriales. Mbaye Dione, le secrétaire général de l'AMS, estime que "cette charte vient à son heure, car elle (...) permet [aux conseils municipaux] d'être plus efficaces" dans l'exécution de leur mandat. En signant une charte "fondée sur les principes de dialogue et de concertation (...) en vue d'une meilleure gestion budgétaire et financière des collectivités territoriales", les trois parties "s'engagent à améliorer la gouvernance financière locale, notamment dans le domaine de la reddition des comptes".

L'accord est également un outil de "facilitation de l'exercice du contrôle citoyen, de la réduction des délais de paiement et de l'amélioration des recettes locales", selon le communiqué.

MADA NDIAYE

CHINE

Le coronavirus reporte toutes les compétitions sportives



Toutes les compétitions de football, et notamment la Chinese Super League, ont été suspendues pour une durée indéterminée en raison de l'épidémie de coronavirus qui touche le pays. Le championnat chinois devait initialement débiter le 22 février.

Tous les matches de football en Chine ont été suspendus en raison de l'épidémie de coronavirus dans le pays, entraînant le report du début de la saison 2020, a annoncé la fédération chinoise, jeudi 30 janvier.

Le début de la saison sera reporté

pour "les compétitions de tout type et à tous les niveaux" afin de protéger les joueurs et le public, a indiqué la fédération dans un communiqué.

La nouvelle saison de la Chinese Super League (CSL, première division) devait démarrer le 22 février, selon les médias d'État.

Par ailleurs, toute décision pour déplacer ou reporter des rencontres internationales sera prise ultérieurement, a précisé la fédération chinoise de football, disant "rester en communication étroite" avec les autres pays.

La Chine doit accueillir les

Maldives le 26 mars pour un match de qualification en Coupe du monde, l'équipe chinoise devant par la suite se rendre à Guam pour un autre match de qualification prévu le 31 mars.

D'autres sports également concernés par les reports

De son côté, la Confédération asiatique de football (ACF) a annoncé mercredi que plusieurs matches de la Ligue des champions du continent prévus en Chine en février et mars allaient être reprogrammés hors du pays, afin de "garantir la sécurité et le bien-être des joueurs participants et des équipes".

D'autres disciplines sportives sont elles aussi affectées par l'épidémie de pneumonie virale, qui a désormais fait 170 morts en Chine continentale et touche plus d'une quinzaine de pays.

OUSAMNE SOW (STAGIAIRE)

MERCATO DES LIONS

Moussa Wagué reste à Barça



L'avenir de Moussa Wagué se dessine pour le moment au FC Barcelone. Avec un temps de jeu réduit, l'international sénégalais serait à la recherche d'un nouveau point de chute pour se relancer. Et ces derniers jours, son nom revenait avec insistance dans l'opération Rodrigo Moreno.

L'avenir de Moussa Wagué se dessine pour le moment au FC Barcelone. Avec un temps de jeu réduit, l'international sénégalais serait à la recherche d'un nouveau point de chute pour se relancer. Et ces derniers jours, son nom revenait avec insistance dans l'opération Rodrigo Moreno. Moussa Wagué aurait pu rejoindre le FC Valence si et seulement si le dossier Moreno était allé jusqu'au bout. Pour recruter l'attaquant du club Che, les responsables du FC Barcelone avaient l'intention d'inclure son latéral droit pour inciter Valence à laisser filer son joueur. Visiblement, les discussions ne sont pas allées au terme et les deux clubs ont décidé de ne plus continuer. Selon l'agence espagnole EFE, Valence aurait demandé la coquette somme de 60 millions d'euros. Ce qui serait de trop pour le club catalan. Devenant de plus en plus exigeant dans cette affaire, le Barça a décidé de mettre fin à cette éventualité.

Avec cette décision, Moussa Wagué va devoir prendre son mal en patience. Puisqu'il ne pourra plus rejoindre le FC Valence. Mais, il pourrait tout de même être prêté à l'OGC Nice qui voudrait un arrière droit après la blessure de Youcef Atal.

Stoke City : Mame Birame Diouf devrait rester !

Le Sénégalais ne quittera pas le club anglais cet hiver. Peu utilisé à Stoke City en début de saison, l'attaquant sénégalais Mame Birame Diouf a profité du changement de coach, Michael O'Neill, pour revenir dans le dispositif des Potters. Annonce en partance cet hiver, l'international sénégalais devrait rester en Angleterre à Stoke City au moins jusqu'à la fin de la saison. Le club anglais occupe actuellement la 20e place du championnat (deuxième division anglaise) avec 31 point à cinq points de la zone rouge.

SPORT 221

NAPLES

Koulibaly de retour à l'entraînement

Blessé après seulement 5 minutes de jeu, depuis le 14 décembre dernier lors de la défaite à domicile face à Parme, Kalidou Koulibaly est de retour ce jeudi à l'entraînement avec le reste du groupe.

Sur ses différents comptes de réseaux sociaux, le colosse défenseur central et sénégalais a annoncé son retour avec le groupe ce jeudi. Absent du groupe depuis plus d'un mois, le capitaine des Lions, s'est remis de sa blessure au biceps crural. Une nouvelle que son coach, Gennaro Gattuso va accueillir avec joie puisque la formation partenopei ne brille pas depuis son arrivée sur le banc.

Resté sur deux victoires notamment une sur la Juventus, Naples serait heureux de reprendre Kalidou Koulibaly qui a manqué sept matches depuis sa blessure. Les Azzuri sont actuellement 10e de la Serie A et comptent 27 points à 24 points du leader, la Juventus de Turin.

Naples, vice-champion d'Italie en 2013, 2016, 2018 et 2019, pointe à une décevante 10e place, à



24 points du leader Juventus Turin de Cristiano Ronaldo. Une équipe de la Juve qui pourtant a été surprise par Naples lors de la dernière journée. Comme pour réveiller l'équipe du Sénégalais.

ÉLIMINATOIRES MONDIAL U20

Les Lionnelles se prononcent ?



L'équipe nationale féminine, qui a battu (1-0) celle de la Sierra Leone ce week-end, lors de la manche aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde de la catégorie U20. « Nous allons mettre l'accent sur la préparation technique pour mettre sur pied une relève digne de ce nom à expliquer leur sélectionneur ». Selon le technicien sénégalais, « l'objectif au-delà des résultats c'est de préparer une relève ». Il

estime que : « plus que le physique ou la puissance athlétique, l'accent sera mis sur la préparation technique ». Il ajoute : « Nous avons joué contre les académies qui doivent nous aider à percevoir les limites de notre équipe ». Mais face à ces équipes structurées, nous espérons gagner en technicité et en organisation, nous renseigne-t-il, l'ancien entraîneur de Teungueth. Soulignant que l'objectif est la maîtrise des fondamentaux. Il explique : « avec la technique, on va gagner la bataille de l'espace et du temps qui permettra de gagner les rencontres ». Même son de cloche chez Seyni Ndir Seck présidente de la Commission du football féminin, « on nourrit beaucoup d'espoir ». Selon elle, « cette équipe U20, est l'avenir immédiat parce que ce sont des joueuses de la D1 féminine ». En plus de la qualification à la Coupe d'Afrique des nations, dit-elle, on vise à mettre sur pied une relève digne de ce nom. « Plus de la sélection U20, nous ambitionnons de mettre sur pied une équipe nationale U17 », a-t-elle par ailleurs ajouté. Au lieu du mois de février, la sélection A jouera contre celle du Liberia en début avril, les éliminatoires de la CAN féminine 2020. En cas de qualification pour le second tour, elles retrouveront sur leur route les Aigles du Mali, demi-finalistes de la CAN 2018.

OUSMANE SOW (STAGIAIRE)

JEUNE AFRIQUE

CHINE



**LE CORONAVIRUS REPORTE TOUTES
LES COMPÉTITIONS SPORTIVES**

NAPLES



**Koulibaly a repris
la course**

BARCELONE



Wagué «Se queda»

**• Mame Birame Diouf
devrait rester à Stoke City**